



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

Nom du produit: **FORMALINE 10% Tamponée Neutre**

Code du produit: F-5010

Usage recommandé Pour usage de laboratoire.

Fournisseur: Cochimbec Inc.
8561 chemin Dalton
V.M.R, Québec
H4T 1V5 CANADA

Téléphone: 514-990-1935
Téléphone d'urgence: (CANUTEC): 613-996-6666

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH: Corrosion cutanée / irritation cutanée (Catégorie 2)
Lésions oculaires graves / irritation oculaire (Catégorie 1)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 2)
Cangérogénicité (Catégorie 1B)
Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique (Catégorie 1) Système nerveux central, système respiratoire.
Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée (Catégorie 2) Reins, Foie, Rate, Sang.



Mention d'avertissement:		Danger
Mention de danger:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H318	Provoques des lésions oculaires graves.
	H341	Susceptibles d'induire des anomalies génétiques.
	H350	Peut provoquer le cancer.
Conseils de prudence:	P201	Se procurer les instructions avant l'utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.

	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
	P301 + P312 + P330	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.
	P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et du savon.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P313	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
	P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Autres dangers:	Inhalation:	Peut être nocif si inhalé. Irritation sévère aux membranes muqueuses et le haut de la voie respiratoire.
	Yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux
	Peau:	Provoque une irritation à une plaie ouverte.
	Ingestion:	Nocif si ingéré.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonyms: **Formol**

INGREDIENT	Concentration	No. CAS	No. EC	No. Index
FORMALDEHYDE	3.5 – 4.0 %	50-00-0	200-001-8	605-001-00-5
METHANOL	1.0 – 1.5 %	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X
PHOSPHATE DE SODIUM DIBASIQUE	< 1 %	7558-79-4	231-448-7	-
PHOSPHATE DE SODIUM MONOBASIQUE	< 1 %	7558-80-7	231-449-2	-
EAU	~ 95 %	7732-18-5	231-791-2	-

4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Contact avec les yeux:	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation persiste, continuer de rincer et consulter un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Lui faire rincer la bouche. Consulter un médecin.
Symptômes / effets plus importants	Difficulté à respirer. Peut provoquer une dépression du système nerveux central. Symptômes d'une surexposition ou inhalation d'une grande concentration de vapeurs peut provoquer des maux de tête, et une nausée.

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants fermés.
Danger d'exposition aux produits de combustions:	Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de Carbone.
Équipement de protection pour les pompiers:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Sensibilité à l'impact mécanique:	Non sensible
Sensibilité à la décharge statique:	N / D

Risque NFPA	SANTÉ	FLAMMABILITÉ	REACTIVITÉ	DANGER
0=Bas 4=Haut	2	0	0	

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions Individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Précautions Environnemental	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si c'est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes & Matériaux pour l'isolation et le nettoyage:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un contenant pour l'élimination conformément aux réglementations locales.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le vapeurs ou le brouillard.
Conditions de sécurité de stockage:	Entreposer dans un endroit sec et bien aéré et loins des matières incompatibles. Garder le contenant bien fermé.

8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE

COMPOSANT	No-CAS	VALEUR	Paramètres de Contrôle	BASE
Formaldehyde	50-00-0	Plafond	0.3 ppm	ACGIH
		VECD	2 ppm	OSHA PEL
		MPTL	0.75 ppm	OSHA PEL
		IDLH	20 ppm	NIOSH

		TWA	0.016 ppm	NIOSH
		Plafond	0.1 ppm	NIOSH
		Plafond	2 ppm 3 mg/m ³	Québec & Mexico OEL Québec & Mexico OEL
		STEL	1.0 ppm	Ontario TWAEV
		CEV	1.5 ppm	Ontario TWAEV
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm	USA. ACGIH (TLV)
		STEL	250 ppm Peau	USA. ACGIH (TLV)
		TWA	200 ppm	USA. OSHA – PEL
		STEL	260 mg/m ³	USA. OSHA – PEL
		IDLH	6000 ppm	NIOSH
		TWA	200 ppm 260 mg/m ³	NIOSH - Québec
		STEL	250 ppm 325 mg/m ³	NIOSH - Québec
		TWA	200 ppm	Ontario – Mexico OEL
		STEL	250 ppm	Ontario – Mexico OEL



Protection des yeux:	Utiliser un équipement de protection des yeux tel que des lunettes de sécurité ou un masque faciale.
Protection pour les mains:	Manipuler avec des gants.
Protection de la peau et corps:	Utiliser des vêtements étanches ainsi qu'un tablier antistatique ignifuge.
Protection Respiratoire:	Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoire est approprié, utiliser un masque facial complet avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser les respiratoire approuvé par NIOSH (US) ou CEN (EU).
Contrôles d'ingénierie:	Utiliser une ventilation adéquate ou une hotte chimique.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique:	Liquide.	Température d'auto inflammabilité:	N / D
Couleur:	Incolore	Limite d'explosivité supérieure:	N / D
Odeur:	Typique de Formol	Limite d'explosivité inférieure:	N / D
Seuil Olfactif:	N / D	Pression de vapeur:	N / D
pH:	7	Densité des vapeurs : (air = 1)	N / D
Point de congélation:	N / D	Densité relatif:	1.08
Point d'ébullition:	100°C @ 760 mm Hg	Solubilité dans l'eau:	Complètement soluble
Écart d'ébullition:	N / D	Température de décomposition:	N / D
Densité:	1.08 g/mL @ 25°C	Index réfractif:	N / D
Point d'éclair:	>93.3 °C	Viscosité:	N / D
Taux d'évaporation rate: (n-Butyl Acetate = 1)	~ 1	Coefficient de partage: n-octanol / water	N / D

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable sous les conditions d'usage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	N / D
Conditions à éviter:	Matières incompatibles
Matières incompatibles:	Bases fortes, acides forts, Oxydants, Métaux alcalins, Amines, Chlorures d'acide, Anhydres d'acide, Agents réducteurs, Péroxydes, Isocyanates, Phénol, Aniline.
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë: Oral DL₅₀ - Rat	Formaldehyde: 500 mg/kg Methanol: 6200 mg/kg
Inhalation CL₅₀ - Rat	Formaldehyde: 0.578 mg/L 4 h Methanol: 83 mg/L 4 h, 64000 ppm 4 h
Dermal DL50 – Lapin	Formaldehyde: 270 mg/kg Methanol: 15800 mg/kg
Corrosion cutanée / Irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves / Irritation oculaires:	Provoques des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Aucune donnée.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Aucune donnée.
Carcérogénicité:	Ce produit contient un ou des d'éléments à effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes: NTP, IARC, ACGIH et EPA.
Toxicité pour la reproduction:	Aucune donnée.
Tératogénicité:	Aucune donnée.
Danger par aspiration:	Aucune donnée.
Symptômes d'une Exposition:	Le methanol peut être fatal ou causer une cécité si avalé. Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure: Nausée, vertige, troubles digestifs, faiblesse, désorientation, somnolence, perte de conscience, peut provoquer des convulsions.
Effets synergiques:	Aucune donnée.
Information supplémentaire:	Aucune donnée.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUE

Toxicité pour le	Aucune donnée.
-------------------------	----------------

poisson:	
Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques:	Aucune donnée.
Toxicité pour les algues:	Aucune donnée.
Persistence et dégradabilité:	Aucune donnée
Potentiel de Bioaccumulation:	Aucune donnée
Mobilité dans le sol:	Mobile dans l'environnement a cause de sa solubilité dans l'eau.
Évaluation PBT et vPvB:	Aucune donnée
Autres effets néfastes:	Aucune donnée

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Produit:	Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les exédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.
Linges contaminés:	Laver avant de les réutiliser.
Emballages Contaminés:	Éliminer comme produit non utilisé.

14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

	TMD	IMDG	IATA
Nom d'expédition:	S / O	S / O	S / O

15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation pour les É.U.	Cette FDS est conforme avec OSHA's Hazard Communication Rule 29, CFR 1910.1200 Toxicité pour certains organes cible, Irritant.
Classification Canada	Canada SIMDUT: Class D-2A: Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques. Classe D-2B: Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques.
International	Aucune donnée

16 – AUTRES INFORMATION

<p>Information sur la préparation de la FDS:</p>	<p>Préparé par Cochimbec Inc. 22 avril, 2016 Révision 4 I.C. 1,2,7,20</p>
<p>Abréviations:</p>	<p>ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists A / D = Aucune donnée ASTM = American Society for Testing and Materials BCF = Bioconcentration Factor CAS = Chemical Abstract Services CCOHS = Canadian Center for Occupational Health & Safety CEN (EU) = Comité Européen de Normalisation CERCLA = Comprehensive Environmental Response Compensation & Liability Act CFR = Code of Federal Regulations CL₅₀ = Concentration mortelle de 50% CMR = Carcinogenic-mutagenic-toxic for reproduction CPR = Controlled Products Regulations DIN = German Institute for Standardisation DL₅₀ = Dose mortelle de 50% DOT = Department of Transport EC₅₀ = Concentration efficace à 50% EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ERAP = ERP = Emergency Response Assistance Plan GHS = Global Harmonization System GLP = Good Laboratory practice GMO = Genetic Modified Organism IARC = International Agency for research on Cancer IATA = International Air Transport Association ISO = International Organisation for Standardisation IDLH = Immediate danger to life and health IMDG = International Maritime Dangerous Goods LOAEL = Lowest Observed Adverse Effect Level LOEL = Lowest Observed Effect Level MPT = Moyenne Pesée en Temp N / A = Non applicable N / D = Non déterminé N / E = Non établie NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety & Health NTP = National Toxicology Program OECD = Organisation for Economic Co-operation & Development OEL = Occupational exposure limit OHSC = Occupational health & safety council (committee) OSHA = Occupational Safety & Health Administration PBT = Persistent, Bioaccumulation, Toxic PEL = Permissible Exposure Limit</p>

	<p>PIU = Plan d'Intervention d'Urgence P / P = Poids / Poids P / V = Poids / Volume RCRA = Resource Conservation & Recovery Act RTECS = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances S / O = Sans objet SARA = Species at Risk Act SIMDUT = Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail STEL = Short term exposure limit STEV = Short term exposure value STOT = Specific Target Organ Toxicity TDG = Transport of Dangerous Goods TLV = Threshold limit value TMD = Transport de Matières Dangereuses TSCA = Toxic Substance Control Act TWA = Time weighted Average TWAEV = Time weighted average exposure value UN = United Nations VSL = Valeur de Seuil Limite VECD = Valeur d'Exposition de Courte Durée VEMP = Valeur d'Exposition Maximale Permise VOC = Volatile Organic Compounds WEEL = Workplace Environment Exposure Limit WHO = World Health Organisation WHMIS = Workplace Hazardous Material Information System W/V = Weight / Volume W/W = Weight / Weight</p>
<p>Désistement:</p>	<p>Cochimbec Inc. se désiste formellement de toute garantie, expresse ou implicite de la mise en marché ou de la convenabilité à des fins particulier, en ce qui concerne ce produit ou l'information fournis sur cette FDS, et sera en aucune instance responsable pour des dommages indirects ou incidentel. L'information est fournis de bonne foi et nous croyons qu'elle est correcte à la date indiqué ci-dessus, mais ne doivent toutefois pas être considérés comme exhaustives, mais plutôt comme un guide. Nous demandons à chaque utilisateur de ce produit, de bien étudier cette FDS de se familiariser avec les dangers associés à ce produit et de bien les comprendre. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du manufacturier, il est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions necessaire pour l'usage de ce produit sans danger. Ces informations ne concernent que ce produit spécifiquement décrit, et sont invalides si le produit est employé en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé.</p> <p>N'utiliser pas l'information sur les ingrédients, ni leurs pourcentages sur cette FDS, comme spécification du produit.</p>

Fin de la FDS